



ACCUEILS DE LOISIRS ÉTÉ 2020

(organisation exceptionnelle – COVID 19)



Bientôt l'été et les vacances approchent...

C'est le moment de s'inscrire aux Accueils de Loisirs

Nos équipes d'animation ont hâte d'offrir à vos enfants des vacances pleines de jeux, de découvertes et de bonne humeur tout en respectant les consignes sanitaires et les gestes barrières.

Nous sommes contraints, cependant, de diminuer nos capacités d'accueil.

Ils seront ouverts :

- aux enfants steenwerckois
- aux enfants scolarisés à Steenwerck
- aux enfants gardés par une assistante maternelle de Steenwerck

Nous vous souhaitons de passer un bel été à Steenwerck.

Nouveautés 2020

Les enfants seront accueillis aux **nouveaux horaires** : **matin de 9h** à 12h / après-midi de 13h30 à 17h

Une garderie sera mise en place tous les jours **uniquement** le matin de 8h à 9h.

La cantine **ne fonctionnera pas les vendredis**, un pique-nique sera donc à fournir.

Un goûter et une gourde d'eau sont à prévoir quotidiennement dans un sac au nom de votre enfant.

Cette année, le **Point Jeunes** aura lieu également en août.

Inscriptions

Les familles sont invitées à venir **aux permanences d'inscription le jeudi 18, vendredi 19 juin de 17h à 19h et le samedi 20 juin de 9h à 11h à la salle de sport.**

Le dossier sera disponible en mairie, sur le facebook et le site internet de la ville et aux permanences.
Il comporte :

- le bulletin individuel d'inscription *
- la fiche sanitaire individuelle * (elle sera utilisée sur toute l'année scolaire 2020-2021)
- l'autorisation parentale *
- la fiche « changement de coordonnées ou de situation » destinée aux familles déjà enregistrées

** à fournir obligatoirement pour que le dossier soit complet*

Nouvelles familles : Prendre contact préalablement avec le service enfance-jeunesse au 03.28.49.94.78

Les inscriptions sont forfaitaires à la semaine.

A défaut de disposer du Quotient Familial, le tarif le plus élevé est appliqué (de 1001 à plus).
Réinscriptions possibles dans la limite des places disponibles.

Fonctionnement

DATES

du lundi 6 juillet au vendredi 31 juillet 2020

du lundi 3 août au vendredi 21 août 2020

JOURS & HEURES DE FONCTIONNEMENT

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

LIEUX D'ACCUEIL

Maternel : Ecole maternelle du Bourg, Grand Place

Primaire : Ecole Jean Monnet, rue de la Rabette

Ados : Ecole Saint Joseph, rue du stade (en juillet)

Ecole Jean Monnet, rue de la Rabette (en août)



ACCUEIL DU MATIN : inscription obligatoire

Il fonctionne tous les jours à l'école maternelle de 8h00 à 9h00 (fermeture des portes à 8h45) pour les enfants inscrits en Maternel et en Primaire.

CANTINE : inscription obligatoire à la mairie

Elle fonctionne tous les jours au restaurant scolaire.

Les repas sont à commander ou à dédire à la mairie au plus tard la veille avant 11h00 (le vendredi pour le lundi suivant).

Tout repas commandé et non dédit est dû.

Tout repas non commandé ne peut être servi

Pas de cantine les vendredis, prévoir un sac au nom de l'enfant avec un pique-nique.

A ce jour, les sorties et les campings ne peuvent pas être organisés. Cependant le planning d'animation sera susceptible d'évoluer selon le protocole sanitaire.

Tarifs

Ils sont définis ci-dessous **par jour et par enfant** et s'appliquent en fonction du Quotient Familial des familles :

| Pour les familles non bénéficiaires du dispositif LEA | | | | | | |
|---|--|---------------------------------|--|---------------------------------|--|---------------------------------|
| Quotient Familial | MATERNELLE | | PRIMAIRE | | POINT JEUNES | |
| | 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant et plus | 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant et plus | 1 ^{er} et 2 ^{ème} enfant | 3 ^{ème} enfant et plus |
| de 0 à 700 | 4,30 € | 30 % de remise | 4,30 € | 30 % de remise | 4,30 € | 30 % de remise |
| de 701 à 1000 | 4,50 € | | 5,15 € | | 6,50 € | |
| de 1001 à plus | 4,75 € | | 5,40 € | | 6,85 € | |
| cantine | 3,70 € le repas | | | | | |

L'enfant le plus âgé inscrit est compté en 1er enfant, et les suivants dans l'ordre de naissance sont 2ème, 3ème etc...

Remise de 5 % sur toutes les semaines pour 3 ou 4 semaines d'inscription, consécutives ou non

Remise de 10 % sur toutes les semaines à partir de 5 semaines d'inscription, consécutives ou non

| | | | | |
|----------------------------|-----------------------------|------------------|-------------------|---------------|
| GARDERIE | QF de 0 à 700 (hors LEA) | QF de 701 à 1000 | QF de 1001 à plus | Extra-muros |
| tarif de la ½ heure | 0,60 € | 0,75 € | 0,85 € | 0,85 € |

CANTINE 3.70€ par repas

Pour les familles bénéficiaires du dispositif LEA



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la commune a adhéré au dispositif LEA (Loisirs Equitables Accessibles) proposé par la CAF du NORD.

Une aide financière est ainsi apportée aux familles selon les QF (Quotients Familiaux).

Pour bénéficier des tarifs énoncés ci-dessous, les familles doivent être allocataires à la CAF du NORD, assurer la charge d'au moins un enfant et percevoir une ou plusieurs allocations familiales ou sociales.

| | QF de 0 à 369 € | QF de 370 à 499 € | QF de 500 à 700 € |
|-----------------------|------------------------|-------------------|-------------------|
| tarif journée | 1,37 € | 2,47 € | 3,30 € |
| tarif ½ h de garderie | 0,12 € | 0,22 € | 0,30 € |
| cantine | 3,70 € le repas | | |

En cas de difficultés financières, n'hésitez pas à prendre contact avec l'assistance sociale du secteur, le plus tôt possible. ☎ 03.59.73.43.00

Paiement

Paiement uniquement sur facture. Deux facturations seront établies, la première début août pour les accueils de juillet et la deuxième début septembre pour les accueils d'août.

Possibilité de payer par Chèques Vacances (inscriptions et restauration) et/ou par Chèques Emploi Service Universel (CESU - pour tous les enfants – restauration non comprise).

Les frais d'inscription peuvent être remboursés à compter de 3 jours d'absence consécutifs, sur présentation d'un justificatif à remettre en mairie, dans les cas suivants : maladie, hospitalisation, cas de force majeure. Les frais de gestion retenus s'élèvent alors à 0,93€ par jour

Assurance

Les familles des enfants inscrits dans les accueils de loisirs doivent obligatoirement avoir une assurance Responsabilité Civile pour couvrir les dommages que leurs enfants pourraient causer à autrui.

Elles peuvent également souscrire une assurance complémentaire Individuelle Accident qui couvre les dommages que les enfants peuvent se faire à eux-mêmes.

La Commune est assurée pour les dommages qui lui sont imputables.



BULLETIN D'INSCRIPTION
ACCUEIL DE LOISIRS – JUILLET & AOUT 2020
Remplir 1 bulletin par enfant



Je soussigné(e) Père Mère Représentant légal

Mail : Téléphone :

QF de 0 à 700 QF de 701 à 1000 QF de 1001 à plus

Cochez si êtes personnel soignant ou indispensable à la gestion de la crise

Cochez si les deux parents travaillent

Inscris mon enfant

Nom et Prénom

Age Fille Garçon

Classe fréquentée en 2019/2020

en Maternelle

en Primaire

au Point Jeunes

A l'accueil de loisirs

du 06 au 10 juillet (5 jours)

du 03 au 07 août (5 jours)

du 13 au 17 juillet (4 jours)

du 10 au 14 août (5 jours)

du 20 au 24 juillet (5 jours)

du 17 au 21 août (5 jours)

du 27 au 31 juillet (5 jours)

A la cantine (▲ pique-nique tous les vendredis)

| | | | | |
|---|---|--|---|-------------|
| <input type="checkbox"/> lundi 06 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 07 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 08 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 09 juillet | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 13 juillet | FERIE | <input type="checkbox"/> mercredi 15 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 16 juillet | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 20 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 21 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 22 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 23 juillet | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 27 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 28 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 29 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 30 juillet | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 03 août | <input type="checkbox"/> mardi 04 août | <input type="checkbox"/> mercredi 05 août | <input type="checkbox"/> jeudi 06 août | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 10 août | <input type="checkbox"/> mardi 11 août | <input type="checkbox"/> mercredi 12 août | <input type="checkbox"/> jeudi 13 août | Pique-nique |
| <input type="checkbox"/> lundi 17 août | <input type="checkbox"/> mardi 18 août | <input type="checkbox"/> mercredi 19 août | <input type="checkbox"/> jeudi 20 août | Pique-nique |

A l'accueil échelonné du matin (de 8h00 à 9h00)

| | | | | |
|---|---|--|---|--|
| <input type="checkbox"/> lundi 06 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 07 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 08 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 09 juillet | <input type="checkbox"/> vendredi 10 juillet |
| <input type="checkbox"/> lundi 13 juillet | FERIE | <input type="checkbox"/> mercredi 15 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 16 juillet | <input type="checkbox"/> vendredi 17 juillet |
| <input type="checkbox"/> lundi 20 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 21 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 22 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 23 juillet | <input type="checkbox"/> vendredi 24 juillet |
| <input type="checkbox"/> lundi 27 juillet | <input type="checkbox"/> mardi 28 juillet | <input type="checkbox"/> mercredi 29 juillet | <input type="checkbox"/> jeudi 30 juillet | <input type="checkbox"/> vendredi 31 juillet |
| <input type="checkbox"/> lundi 03 août | <input type="checkbox"/> mardi 04 août | <input type="checkbox"/> mercredi 05 août | <input type="checkbox"/> jeudi 06 août | <input type="checkbox"/> vendredi 07 août |
| <input type="checkbox"/> lundi 10 août | <input type="checkbox"/> mardi 11 août | <input type="checkbox"/> mercredi 12 août | <input type="checkbox"/> jeudi 13 août | <input type="checkbox"/> vendredi 14 août |
| <input type="checkbox"/> lundi 17 août | <input type="checkbox"/> mardi 18 août | <input type="checkbox"/> mercredi 19 août | <input type="checkbox"/> jeudi 20 août | <input type="checkbox"/> vendredi 21 août |

Sieste (pour les maternelles) mon enfant fait la sieste oui non

P.A.I l'état de santé de mon enfant nécessite la mise en place d'un **Protocole d'Accueil Individualisé**

oui non

Fait-le :
Signature



COMMUNE DE STEENWERCK

A.L.S.H été 2020

CHANGEMENT DE COORDONNÉES OU DE SITUATION

NOM DE FAMILLE :

ENFANT(S) :

CHANGEMENT DE SITUATION DES PARENTS :

mariés concubins pacsés veuf(ve) célibataire divorcés séparés

CHANGEMENT D'ADRESSE :

Adresse :

Code postal : Commune :

CHANGEMENT DE COORDONNÉES TÉLÉPHONIQUES :

Tél domicile : Tél portable : Tél pro :

CHANGEMENT D'ADRESSE MAIL:

Mail :@.....

CHANGEMENT DE QUOTIENT FAMILIAL :

0 et 369 370 et 499 500 et 700 701 et 1000 1001 et +

Afin de bénéficier des tarifs, merci de fournir la dernière notification de votre quotient familial

AJOUT D'UN ENFANT :

Nom : Prénom : fille garçon

Date de naissance :/...../..... Classe fréquentée :

AJOUT D'UN DEUXIEME ENFANT :

Nom : Prénom : fille garçon

Date de naissance :/...../..... Classe fréquentée :

AJOUT OU RETRAIT DE PERSONNE(S) AUTORISÉES A REPENDRE VOTRE (VOS) ENFANT(S) :

Nom : Prénom : Ajout Retrait

Lien de parenté : N° de tél :

Nom : Prénom : Ajout Retrait

Lien de parenté : N° de tél :

Fait le :

SIGNATURE(S) :



Votre enfant est scolarisé à l'école : Jean Monnet
 Le Tilleul
 Saint Joseph
 Autre

MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

cerfa

Code de l'Action Sociale et des Familles

N° 10008*02

**FICHE SANITAIRE
DE LIAISON**

1 - ENFANT

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

GARÇON FILLE

CETTE FICHE PERMET DE RECUEILLIR DES INFORMATIONS UTILES PENDANT LE SÉJOUR DE L'ENFANT ;
ELLE ÉVITE DE VOUS DÉMUNIR DE SON CARNET DE SANTÉ ET VOUS SERA RENDUE À LA FIN DU SÉJOUR.

2 - VACCINATIONS (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations de l'enfant).

| VACCINS OBLIGATOIRES | oui | non | DATES DES DERNIERS RAPPELS | VACCINS RECOMMANDÉS | DATES |
|----------------------|-----|-----|----------------------------|----------------------------|-------|
| Diphtérie | | | | Hépatite B | |
| Tétanos | | | | Rubéole Oreillons Rougeole | |
| Poliomyélite | | | | Coqueluche | |
| Ou DT polio | | | | BCG | |
| Ou Tétracoq | | | | Autres (préciser) | |

SI L'ENFANT N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION ATTENTION : LE VACCIN ANTI-TÉTANIQUE NE PRÉSENTE AUCUNE CONTRE-INDICATION

3 - RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX CONCERNANT L'ENFANT

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant le séjour ? oui non

Si oui joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (*boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice*)

Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.

L'ENFANT A-T-IL DÉJÀ EU LES MALADIES SUIVANTES ?

| | | | | |
|--|---|--|---|--|
| RUBÉOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | VARICELLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | ANGINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | RHUMATISME ARTICULAIRE AIGÛ oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | SCARLATINE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> |
| COQUELUCHE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | OTITE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | ROUGEOLE oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | OREILLONS oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/> | |

ALLERGIES : ASTHME oui non MÉDICAMENTEUSES oui non
ALIMENTAIRES oui non AUTRES _____

PRÉCISEZ LA CAUSE DE L'ALLERGIE ET LA CONDUITE À TENIR (si automédication le signaler)

INDIQUEZ CI-APRÈS :

LES DIFFICULTÉS DE SANTÉ (MALADIE, ACCIDENT, CRISES CONVULSIVES, HOSPITALISATION, OPÉRATION, RÉÉDUCATION) EN PRÉCISANT LES DATES ET LES PRÉCAUTIONS À PRENDRE.)

4 - RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

VOTRE ENFANT PORTE-T-IL DES LENTILLES, DES LUNETTES, DES PROTHÈSES AUDITIVES, DES PROTHÈSES DENTAIRES, ETC...PRÉCISEZ.

L'ENFANT MOUILLE-T-IL SON LIT ?

NON

OCCASIONNELLEMENT

OUI

S'IL S'AGIT DUNE FILLE EST-ELLE RÉGLÉE ?

NON

OUI

5 - RESPONSABLE DE L'ENFANT

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE (PENDANT LE SÉJOUR) _____

Numéros de téléphone :

Mère : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

Père : domicile : _____ portable : _____ travail : _____

NOM ET TÉL. DU MÉDECIN TRAITANT (FACULTATIF) _____

Je soussigné(e), _____ responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant. J'autorise également, si nécessaire, le directeur du séjour à faire sortir mon enfant de l'hôpital après une hospitalisation.

N° de sécurité sociale : _____

Date :

Signature :

**A REMPLIR PAR LE DIRECTEUR A L'ATTENTION DES FAMILLES
COORDONNÉES DE L'ORGANISATEUR DU SÉJOUR OU DU CENTRE DE VACANCES**

OBSERVATIONS

AUTORISATIONS



En cas de séparation des parents, remplir séparément les autorisations

Nom et Prénom de l'enfant : **Age :**

Nous, soussignés

Mme

M.

Adresse

Déclarons avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement des accueils de loisirs extrascolaires et nous engageons à en respecter les termes (document délivré en mairie ou à consulter sur www.steenwerck.fr)

Autorisons expressément les personnes citées ci-dessous à venir récupérer notre (mon) enfant

| Personnes autorisées à venir chercher notre (mon) enfant | | |
|--|-----------|-------------------------------|
| Nom et prénom | Téléphone | Lien de parenté avec l'enfant |
| | | |
| | | |
| | | |
| | | |

Interdisons expressément les personnes citées ci-dessous à venir récupérer notre (mon) enfant

| Personnes interdites à venir chercher notre (mon) enfant | | |
|--|-----------|-------------------------------|
| Nom et prénom | Téléphone | Lien de parenté avec l'enfant |
| | | |
| | | |

Détail des autorisations

Autorisons le personnel à sortir notre enfant de l'enceinte de l'établissement pour les sorties en groupe.

N'autorisons pas

Autorisons le personnel à photographier ou filmer notre enfant dans la mesure où les films et images ne seront utilisés à aucun autre usage qu'un usage éducatif ou inhérent à la vie de l'établissement.

N'autorisons pas

Autorisons le personnel à administrer à notre enfant les éventuelles médications prescrites par notre médecin, sur présentation d'une ordonnance.

N'autorisons pas

Autorisons l'équipe de direction à prendre les mesures d'urgences en cas d'accident impliquant notre enfant. (SAMU, pompiers, hospitalisation).

N'autorisons pas

Autorisons notre enfant **de + de 6 ans** à rentrer seul après les activités.

N'autorisons pas

Autorisons le transport de notre enfant dans des autocars réservés par la commune dans le cadre des sorties en groupe.

N'autorisons pas

Autorisons notre enfant **de + de 6 ans** à participer aux sorties en vélo

N'autorisons pas

Fait à le

Signatures